

Vadémécum de L'Association des Experts en Sécurité et Sûreté « ADESS ».



ADESS
ASSOCIATION DES EXPERTS
EN SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

QUI SOMMES-NOUS ? : <https://adess.justsecurity.fr/qui-sommes-nous/>

NOTRE VISION STRATEGIQUE : <https://adess.justsecurity.fr/vision-strategique/> Il est demandé à nos membres et partenaires d'avoir cette même vision pour travailler étroitement.

Pour vous proposer encore plus de services, découvrez nos partenaires :
<https://adess.justsecurity.fr/partenaires/>

Trois types de membres existent chez ADESS :

Bénévoles

Membres actifs

Experts

Important : Nous ne parlons pas business (argent...) sur le site ADESS. Un échange de coordonnées (limité) par mail « caché uniquement » entre membres et experts peut ce faire.

Avantages pour les bénévoles :

Accédez au site web d'ADESS (www.adess.justsecurity.fr) gratuitement pendant 1 an, et bénéficiez des mêmes fonctionnalités que nos membres actifs ! Pour communiquer avec nos Experts des métiers de la Sécurité, Sûreté et Défense du secteur Privé et Public.

En tant que bénévole, vous devenez automatiquement un membre d'honneur de l'association !

En contrepartie, vous êtes disponible et offrez du temps à l'association.

Procédure de postulat :

Envoyez-nous votre Curriculum Vitae (CV) à contact@adess.justsecurity.fr.

Nous vous répondons sous 30 jours à réception du mail. Si votre profil nous intéresse et sous réserve de poste vacant dans ce domaine, nous vous transmettons une FICHE DE POSTE qui sera dûment remplie par vos soins et retournée dans les 15 jours à contact@adess.justsecurity.fr . A réception, nous procéderons à la création de votre compte « membre actif » au titre de bénévolat !

Avantages pour les membres actifs :

En tant que « membre actif » vous pouvez communiquer avec nos Experts avec des métiers de la Sécurité, Sûreté et Défense du secteur Privé et Public.

Pour consulter la liste de nos membres, allez sur : <https://adess.justsecurity.fr/members/>

Il existe des centaines de thématiques pour aborder tout type de sujet lié à la Sécurité, Sûreté et Défense. Et d'autres existeront au fur à mesure.

En tant que « membre actif » vous devenez automatiquement un membre de l'association ! De fait, vous êtes membre de l'association.

AVANTAGE supplémentaire pour le membre représentant une personne morale. Vous pouvez solliciter un de nos experts (disposant d'une entreprise) pour de l'expertise approfondie qui sera facturée par ses soins après acceptation du devis.

Procédure de postulat :

Pour vous inscrire, vous devez remplir le formulaire d'adhésion ici :

<https://adess.justsecurity.fr/produit/adhesion-simple/> puis procéder au paiement de la cotisation annuelle fixée à 29€/an pour une personne physique et 240€/an pour une personne morale (année 2020). Trois modes de paiements possibles : Carte bancaire (PayPal), Virement ou Chèque. Dès réception du paiement, ADESS procédera à l'ouverture de votre compte.

Avantages pour les experts :

Faites-vous connaître encore plus ! Auprès de nos membres ! Vous êtes formateur (auto-entrepreneur, SAS, SARL, ou profession libérale), il vous sera possible de proposer des sessions de formations, transmettez votre savoir aux membres et discutez également avec les autres experts sur d'autres thématiques en tant que membre (non expert).

Formez-vous aussi à d'autres thématiques ex : gestion de crise, NRBC, armement, etc. !

Bénéficiez de votre espace utilisateur avec des options nos négligeables (mini-boutique).

Faites-vous alerter par mail lors d'une question d'un de nos membres.

Vous pouvez intégrer des documents PDF (des informations sur vos compétences...) dans votre espace pour le mettre à la disponibilité des membres ADESS.

NOTA BENE : L'expert est responsable de ses publications !

Important : Aucune information confidentielle (documents, diplômes...) seul votre nom, prénom et mail sera dans la base de données du site. **Pour des raisons évidentes de sécurité ADESS n'intègre pas d'autres informations sur son site !** Vous pouvez rajouter par la suite votre photo et cacher votre nom à la vue des membres.

En tant qu'expert, vous pouvez également être sollicité par nos partenaires.

Procédure de postulat :

Avant toute chose, consultez les thématiques et sous-thématiques déjà existantes chez ADESS :

<https://adess.justsecurity.fr/groupe/>.

Selon vos compétences, vos diplômes et qualifications, vous pouvez intégrer jusqu'à cinq thématiques (thèmes).

La thématique n'existe pas ? Merci de nous la proposer (par mail) et de la hiérarchisée parmi celles déjà référencées ex :

- Existe : Sécurité et Sûreté Publique ;
- Existe : Défense ;
- N'existe pas : Armée de terre ;
- N'existe pas : Tests de présélection.

Attention : De ne pas dépasser jusqu'à quatre thématiques hiérarchisées (ex ci-dessus).

Nous avons besoin de votre CV, vos diplômes et de vos qualifications avec les thématiques (non conservés sur le site). Ainsi qu'un document de l'URSSAF ou K-BIS si vous êtes en microentreprise ou société (non obligatoire, mais impossible de facturer pour les l'expertise approfondie ou formation) à envoyer par courriel à contact@adess.justsecurity.fr

Si nous ne vous avons pas fait de retour dans les 30 jours après l'envoi de votre mail. Considérez qu'ADESS n'a pas retenu votre demande pour être l'un de nos experts. ADESS n'a aucune obligation à justifier un refus.

NOTA BENE :

ADESS se réserve le droit d'accepter ou non toute demande d'adhésion. ADESS vous enverra un mail avec les Statuts et le Règlement intérieur. Chaque membre est en droit de refuser ceux-ci. Dans ce cas-là, ADESS procédera au remboursement intégral (30 jours maximum) de la cotisation hors frais de commission bancaire. Tous nos membres et encore plus nos experts doivent respecter cette Charte de Déontologie disponible ici : <https://adess.justsecurity.fr/charte-de-deontologie/> ainsi que nos Conditions d'utilisation et Confidentialité ici : <https://adess.justsecurity.fr/conditions-dutilisation-confidentialite/> et nos Mentions légales ici : <https://adess.justsecurity.fr/mentions-legales/>

Cliquez sur le lien depuis le mail envoyé par ADESS (vérifier les spams) :

<https://adess.justsecurity.fr/seconnecter/>

En bas du formulaire cliquez sur « MOT DE PASSE OUBLIE ? »

Ajoutez votre adresse courriel pour générer un nouveau mot de passe, que vous recevrez par courriel (vérifier vos spams).

Finalisez votre compte et connectez-vous à www.adess.justsecurity.fr

A chaque fois que vous souhaitez vous connecter, entrez votre adresse courriel et mot de passe sur : <https://adess.justsecurity.fr/seconnecter/>

Les membres trouveront leur profil (après connexion) en haut du site à droite avec toutes les options nécessaires au bon fonctionnement 😊



Retrouvez tous nos manuels d'utilisations du site ADESS sur : <https://adess.justsecurity.fr/manuels/>

Un problème technique ? Besoin d'aide ? Une suggestion ? Merci de nous contacter à contact@adess.justsecurity.fr ou au 06 32 29 67 62.